

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 mai 2015

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2736)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 804

présenté par

M. François-Michel Lambert, M. Baupin, Mme Duflot, Mme Abeille, M. Alauzet, Mme Allain, Mme Attard, Mme Auroi, Mme Bonneton, M. Cavard, M. Coronado, M. de Rugy, M. Mamère, Mme Massonneau, M. Molac, Mme Pompili, M. Roumegas et Mme Sas

ARTICLE 19 OCTIES

À l'alinéa 8, après le mot :

« plans »,

insérer les mots :

« et des programmes ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de précision permet d'explicitier que les programmes locaux de prévention des déchets sont également inclus dans le champ de cet article.